
BOP 214 Titre 2
Préparation de la rentrée 2023, transferts et transformations d'emplois

1- Mesures de rentrée

La région académique Hauts-de-France bénéficie de la création d'un emploi d'inspecteur de la jeunesse et des sports (IJS), au titre de la prévention des violences sexistes et sexuelles dans le sport. Cette création intervient dans le cadre d'un plan national. Cet emploi sera implanté au sein de la SDJES de l'Oise, à compter du 1er septembre 2023.

Elle connaît en outre un retrait de 5 emplois à la rentrée 2023 sur le BOP 214. Il est proposé, sur la base des données issues de l'enquête SERACA, d'effectuer un retrait à hauteur de 5 ETP sur l'UO de l'académie de Lille dont 3 ETP au titre des services régionaux.

2- Transformations et transferts d'emplois au sein de la région académique

Ces mesures sont le résultat d'une campagne de demande des besoins effectuée auprès des services de région académique et académiques.

Ces mesures, retracées dans le tableau ci-dessous, sont réalisées à volume égal en masse salariale.

Synthèse des mesures de transformation et transferts				
	AMIENS	LILLE	RACA	SOLDE RA
En emplois (ETP)	- 1 attaché (AAE) délégué protection des données - 1 conseiller d'éducation populaire et de jeunesse (CEPJ) SDJES 60 +1 AAE vers SDJES 60	-1 assistant ingénieur (ASI) SAGERE + 1 AAE vers SAGERE + 1 (AAE) vers délégué protection des données	- 1 attaché (AAE) DRARI +1 assistant ingénieur (ASI) vers DRARI -1 psychologue de l'éducation nationale (PSYEN) DRAIO + 1 ingénieur d'étude vers DRAIO	0